

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 382

SOUS-AMENDEMENTprésenté par
Mme Roy

à l'amendement n° 8 de M. Sitzenstuhl

ARTICLE 1ER BIS

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« ainsi qu'à la capacité européenne de défense ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

La production d'acier est indispensable à l'industrie de défense — constructions navales, blindés, infrastructures militaires. Rappeler ce lien stratégique souligne que la sidérurgie participe directement à la sécurité du continent et que sa préservation constitue un enjeu de souveraineté européenne partagé.